



Chapelle-lez-Herlaimont, le 11 avril 2023

C.P.A.S. DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT
Constitution d'une réserve de recrutement d'Agent technique D7 (H/F/X)

Appel public général

Le C.P.A.S. de CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT procédera, sous peu à un examen en vue de la constitution d'une réserve de recrutement d'agent technique D7.

MISSIONS DE L'AGENT :

Le chef d'équipe est responsable de l'équipe d'ouvriers sur le terrain. A ce titre, il veille à faire exécuter, par les ouvriers, les décisions qui leur sont imposées par l'autorité hiérarchique et à affecter son personnel aux tâches qui conviennent le mieux à chaque profil individuel des ouvriers.

Il est également le référent technique sur chantier pour la réalisation des devis à domicile chez les bénéficiaires.

Il est le garant, sur chantier, de la réalisation du travail conformément aux injonctions de la hiérarchie.

Il encadre et dirige les ouvriers en s'assurant qu'ils respectent les consignes de travail;

Il assure la sécurité du chantier et prend toutes les mesures nécessaires en accord avec le chef de service.

Il est garant des relations auprès des usagers et veille à ce que les ouvriers adoptent un comportement respectueux.

Il mobilise son équipe sur un projet professionnel conforme aux orientations de l'institution.

Il est à l'écoute des difficultés rencontrées par les ouvriers dans l'accomplissement du travail et en informe le chef de service.

Il est l'interlocuteur privilégié de la clientèle durant l'accomplissement des tâches. Il prend toutes les dispositions nécessaires pour répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires dans les limites permises par le chef de service.

Il est responsable de la gestion du matériel, de l'outillage et des véhicules.

Il propose au chef de service, les réflexions techniques permettant d'améliorer le travail des ouvriers et en vue de proposer un meilleur service.

COMPÉTENCES LIÉES À LA FONCTION

Savoir-faire

- Elaborer le planning de travail de son équipe.
- Evaluer les demandes d'intervention y compris par une visite sur place si nécessaire.
- Superviser le bon déroulement des activités effectuées et en assurer le suivi.
- Assurer la gestion de la communication interne au sein de son équipe afin d'informer sur les attentes, les modalités d'organisation, les incidents, le règlement de travail, la sécurité, les formations, etc.
- Contribuer à la mise en oeuvre des directives émanant des autorités hiérarchiques.
- Communiquer tout problème rencontré au sein des équipes à son supérieur hiérarchique.
- Définir des modes opératoires des travaux à réaliser par ses équipes.
- Ajuster et contrôler le planning sur la base des contraintes quotidiennes.
- Coordonner/déléguer les activités et en assurer le suivi.
- Déterminer les objectifs de ses équipes et en assurer le suivi.
- Obtenir les ressources matérielles nécessaires au bon fonctionnement des activités, de leur disponibilité et de leur approvisionnement.
- Contrôler la réalisation finale des travaux de ses équipes.
- Veiller à la sécurité de ses équipes sur le chantier.
- Conduire des véhicules requis pour ses activités.
- Réaliser des études et concevoir des travaux.
- Entretenir le matériel
- Gérer la sécurité
- Gérer des réunions
- Gérer les stocks et achats
- Rédiger des notes, des courriers,...
- Réaliser des travaux généraux de bricolage, de jardin

• Savoir-être

- Faire preuve de respect, d'empathie et d'écoute à l'égard des usagers, sens du contact et aptitude à entretenir des relations adéquates et porteuses (intégrité, transparence et objectivité) avec tout type d'interlocuteur (bénéficiaires, collègues, mandataires, partenaires,...)
- Faire preuve de maîtrise de soi en toute circonstance
- Faire preuve de rigueur et de concentration, facultés d'analyse, d'intégration de l'information et de proactivité
- S'exprimer avec calme, maintenir un climat serein avec ses collègues, développer un comportement respectueux, collaboratif avec les collègues, partenaires,...
- Tempérament dynamique, capacité de travail en équipe et en réseau
- Capacités d'adaptation aux urgences ou interventions particulières, capacité à résoudre les problèmes de manière autonome, chercher des alternatives et mettre des solutions en oeuvre
- Capacités d'organisation, planification et gestion du travail en autonomie, capacité à organiser son

travail en tenant compte des priorités et des instructions (fiabilité, engagement, ...)

- Gestion et rigueur administrative, respect des procédures et de la structure hiérarchique
- Capacités d'innovation, de dépassement des freins, à émettre des propositions dans le cadre d'un projet, ...
- Etre loyal et respectueux envers sa hiérarchie et les mandataires
- Faire preuve d'un sens du devoir, des responsabilités, de discrétion et de confidentialité
- Résistance au stress et maîtrise de soi, attitude constructive face à la critique, être capable de se remettre en question afin d'évoluer dans sa fonction

Nous vous offrons :

- Une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique
- 26 jours de congé par an minimum
- Des occupations variées
 - une échelle barémique D7 min 34 549,7 € - max 51 489,17 € (reprise de 10 ans d'ancienneté du secteur privé et de la totalité de l'ancienneté dans le secteur public)
 - des Chèques-repas à 6.55 € (par jour presté et au prorata des prestations)
 - une prime de fin d'année
 - un pécule de vacances

Conditions particulières :

- **Etre titulaire :**
 - d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer (ETSS ou CTSS ou assimilé).
- Titulaire du permis de conduire de type B minimum

Réussir un examen dont le programme est le suivant :

- Première épreuve (50 points)
Epreuve écrite : permettant d'apprécier l'aptitude professionnelle des candidats
- Deuxième épreuve (50 points)
Epreuve orale : entretien permettant de juger la maturité des candidats et d'apprécier leurs aptitudes, notamment à diriger une équipe

Les candidatures doivent être adressées, par envoi recommandé ou contre accusé de réception, à l'adresse de Monsieur Domenico DELIGIO, Président de C.P.A.S. de CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, Place de l'Eglise, 24 à 7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT pour le **30 avril 2023** au plus tard.

Elles sont accompagnées des pièces suivantes :

- Un extrait récent (moins de 6 mois) du casier judiciaire ;

- Une copie lisible du titre requis. En cas de doute sérieux sur la conformité à l'original de la copie, la demande d'apport de la preuve de la conformité à l'original de la copie pourra être demandée à l'autorité qui a délivré l'original ou au candidat dans le respect de la procédure tracée par le décret du 1^{er} avril 2004 portant suppression de l'obligation de produire des copies certifiées conformes de documents.

Tout acte de candidature incomplet ou reçu hors délai ne pourra être pris en considération.

Les lauréats de l'examen de recrutement garderont le bénéfice de leur réussite pendant trois ans à compter de la date du procès-verbal de l'examen. Elle peut éventuellement être prorogée.

Seront inscrits dans la réserve de recrutement les candidats non retenus par un acte de nomination et qui satisfont aux conditions générales et particulières à chaque fonction.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service GRH au 064/43.20.04.